

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 63 (1975)

Heft: 3

Artikel: Réflexions à bâtons rompus concernant la conception du logement en Suisse

Autor: Irène-Louise

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274056>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

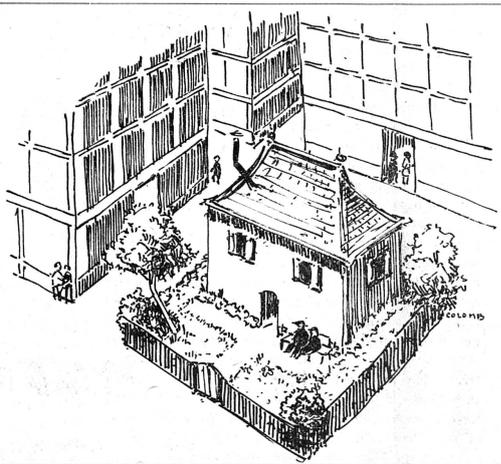
Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Femmes suisses

LE MOUVEMENT FEMINISTE - JOURNAL MENSUEL FONDÉ EN 1912 PAR EMILIE GOURD

Réflexions à bâtons rompus concernant la conception du logement en Suisse

Interview de Madame M. Bory
qui travaille comme architecte.

I. L. — Pourquoi tant de gens sont-ils actuellement insatisfaits de leur logement ?

M. B. — Nous subissons encore les conséquences de l'après-guerre. Il a fallu faire face très rapidement et avec des moyens limités à une demande pressante de logements, due d'une part à l'accroissement de la population et à l'immigration d'un grand nombre de travailleurs étrangers et d'autre part au fait que pendant les années de crise et de guerre la construction avait été très limitée. Le besoin urgent d'appartements nouveaux venait aussi des changements profonds de la manière de vivre d'une grande partie de la population, élévation du niveau de vie, refus de cohabiter à plusieurs générations, etc.

On a donc construit de grands ensembles, d'abord dans les villes ou dans leur périphérie immédiate où ils

se justifiaient, puis, les terrains devenant toujours plus rares et plus chers, beaucoup plus loin des centres. Puisque la demande dépassait l'offre, les locataires et même les acheteurs ont été obligés de se contenter de ce qu'ils trouvaient et n'ont souvent pas pu se choisir des logements correspondant à leurs besoins et encore moins à leurs désirs.

Le rêve de la majorité des gens, avoir sa petite maison et son petit jardin, est difficilement concevable dans nos régions surpeuplées. Cette promesse au niveau du sol est-elle d'ailleurs tellement préférable à la vie en immeuble ? On peut se le demander, lorsqu'il s'agit d'ensembles bien conçus, car les immeubles permettent de maintenir un certain espace libre et de sauvegarder un peu de nature, ce qui est absolument essentiel.

Il faut admettre, hélas, que l'on a souvent construit ces dernières années des complexes assez monstrueux. Piquer d'énormes ensembles cubiques en pleine nature est une aberration. Leurs habitants subissent à la fois les inconvénients des villes et ceux que leur impose leur éloignement, sans profiter le moins du monde des avantages de la vie rurale.

I. L. — Comment vivent les habitants des nouveaux quartiers qui ont été créés aux environs des villages existants ?

M. B. — L'arrivée massive de populations citadines ne leur donne malheureusement pas la possibilité de s'intégrer à la vie du village et leurs problèmes restent les mêmes qu'en ville. On a dû aller trop vite ! Un village peut absorber quelques familles par an, mais pas des centaines... La vie dans un village résulte d'un équilibre subtil, qui s'est créé au cours de nombreuses années et qui risque de se rompre brusquement.

I. L. — Pourquoi la vie dans un village est-elle plus facile que dans un grand ensemble ?

M. B. — Parce qu'il n'y a pas la monotonie, le nivellement de l'ensemble locatif, parce que la population se connaît d'une génération à l'autre, d'un milieu à l'autre.

Il est faux de concevoir des quartiers entiers d'immeubles du type

genre, destinés à des personnes de revenus semblables, d'âge et d'habitudes plus ou moins semblables. Il faudrait installer côte à côte des artisans, des boutiques, des appartements modestes et des maisons bourgeoises. Ainsi la communauté « vivra », on pourra s'entraider, former des liens. Les vieux surveilleront les enfants, les enfants feront les courses ou prendront le linge des vieux...

Le désir de certains jeunes, vivre en communauté, est moins original qu'il n'y paraît. La vie d'autrefois, dans les fermes, dans les grandes maisons de famille ou plusieurs générations se côtoyaient était aussi une forme de vie communautaire. Beaucoup des problèmes des couples et des enfants actuels viennent du cloisonnement du « trois-pièces-cuisine pour papa, maman et deux ou trois enfants »...

I. L. — Que faire pour essayer de remédier à l'état actuel d'insatisfaction ?

M. B. — Il faut essayer de recréer le milieu du village, concevoir des ensembles plus irréguliers, dans lesquels la population se mélangerait mieux. Individualiser au maximum les habitations, laisser aux locataires la possibilité de finir eux-mêmes leurs appartements en y apportant un maximum de contribution personnelle.

Il faut prévoir des points de rencontre dans et autour des immeubles, par exemple des ateliers communs de bricolage, des salles de jeux pour les enfants et les jeunes, des bancs devant les bâtiments et dans les jardins communs. Ne pourrait-on pas, peut-être, même renoncer aux splendides pelouses sur lesquelles personne n'a le droit de marcher, pour permettre à chaque locataire qui le désire d'avoir un petit lopin de terre à cultiver ? Cela faciliterait les contacts et les échanges et retiendrait les gens chez eux.

Si chacun consacrait à son logement ce qu'il dépense à le fuir, il pourrait vivre beaucoup mieux. N'est-il pas absurde de supporter toute la semaine un appartement trop petit ou mal construit, pour s'offrir à trente ou cinquante kilomètres de chez soi une résidence secondaire, ou pour partir chaque fin de semaine camper dans une caravane...

Irène-Louise

Habitat

J'ai été rendre visite à Mme Mariuccia Rohner-Kronauer, architecte et présidente de la Commission pour les questions d'habitation de l'Alliance de sociétés féminines suisses. Mme Rohner est architecte, mariée et mère de famille. Elle a des idées très précises sur les conditions de logement actuelles en Suisse romande, et voit clairement quelles seraient les conditions idéales, quelles sont les conditions existantes dont nous devons bien nous accommoder, et surtout comment améliorer un aménagement préexistant.

Ce serait trop simple de désirer pour tous des maisons claires, des cheminées dans les living-rooms et des jardins pleins de fleurs pour tous les enfants de Suisse. Nous vivons en 1975, la Suisse romande se couvre de grands ensembles, mais les architectes peuvent tenter de les diversifier au maximum, car la banalité, le manque d'imprévu créent l'ennui et la morosité qui tuent toute gaieté dans une cité satellite. Mariuccia Rohner a lu Konrad Lorenz, prix Nobel 1973 de médecine, qui après avoir étudié le comportement animal pendant quarante ans, en a tiré des lois déterminantes pour l'animal humain.

Dans son livre intitulé « Les huit péchés capitaux de notre civilisation », Lorenz explique que l'un des plus graves, le surpeuplement, est un processus qui menace de détruire non seulement notre culture, mais finalement l'espèce humaine. Pour déterminer les effets de la surpopulation, des recherches ont été effectuées sur le comportement des rats : on a obligé des rats à cohabiter en grand nombre sur un espace de plus en plus restreint. Proportionnellement aux limitations d'espace assignées, des formes d'aliénation ont commencé à se manifester : formes anormales de sexualité, tendance à la violence et à l'agressivité. On peut observer des effets analogues chez les êtres humains dans les grands ensembles : drogue et criminalité juvénile, dépressions et maladies psychosomatiques chez les adultes.

Ces problèmes sont reconnus maintenant dans de nombreux milieux politiques responsables, et il est absolument nécessaire d'en tenir compte dans le domaine de la construction, aussi bien pour l'aménagement du territoire que pour le plan national, cantonal et même communal.

Un exemple : le ministère de l'Équipement français vient de lancer un projet de HLM près d'Angers, où les immeubles s'apparenteront plus à des rochers qu'à des maisons ; pas un étage ne ressemblera à l'autre, et les appartements aux formes arrondies seront tous différents, avec chacun une terrasse privée. Au pied des immeubles, un parc avec un lac, des collines, un petit bois. Dans chaque immeuble, une garderie pour les enfants, plusieurs ateliers d'artisans ; autant de lieux où les rencontres se feront naturellement, et où le terrible anonymat des grands ensembles cédera le pas à des relations humaines de bon voisinage dans un cadre diversifié.

Lorsque les habitants d'Angers ont pris connaissance de ce projet, les demandes d'HLM ont augmenté de 30 %. C'est dire combien nous sommes tous sensibles à des plans qui tiennent compte de nos personnalités différentes, et de nos désirs individuels.

Souhaitons très vivement que Mariuccia Rohner arrive à promouvoir ces idées, et que l'opinion publique, je dirais même la conscience publique, encourage enfin nos édiles à interdire ces univers déshumanisés de béton et d'asphalte.

B. v.d. Bèton

Ce texte a été conçu
par cinq architectes romandes
et constitue ainsi la somme
de leurs réflexions

LE FOYER

Le terme de « foyer » évoque la chaleur et le rayonnement du feu autour duquel se réunit la famille et nous fait penser à l'organisation sociale du temps passé, aujourd'hui profondément transformée.

Autrefois, le foyer abritait une vaste communauté familiale : grands-parents, parents, tantes célibataires, servantes, enfants. Chacun y trouvait sa place et prenait part à l'activité domestique. Les travaux ménagers : entretien, chauffage, éclairage, provisions et confitures, repas de préparation longue et complexe, demandaient une présence continue au foyer. Cette organisation exigeait un logement vaste dont le cœur était une grande salle, lieu de réunion autour de l'âtre.

Le plus souvent, l'activité professionnelle s'exerçait sous le même toit : ouvriers, commis, apprentis, partageaient la vie familiale. Rarement isolé, l'individu se trouvait à tout âge soutenu par la collectivité.

Le grand bouleversement du 19e siècle a transformé dans ses profondeurs ce mode de vie. L'affluence vers la ville a entraîné la dispersion de la famille qui s'est réduite au couple et à ses enfants, les célibataires et les personnes âgées se trouvant écartées de ce noyau. La longévité et la prolongation de la jeunesse se sont tellement accrues que les générations n'ont plus autant de décalage. Cela entraîne toutes sortes de conflits et, bien souvent, l'impossibilité de cohabiter.

Le logement devient de plus en plus exigü. Le lieu de travail s'est éloigné, créant le problème des déplacements, morcelant les différentes activités. Le rythme de vie s'accroît.

L'augmentation massive de la population urbaine a bousculé le développement harmonieux des villes et il est permis d'affirmer que le logement urbain de construction courante ne

répond pas de manière satisfaisante aux nouveaux besoins psychologiques, sociaux et culturels des individus et des groupes familiaux.

La spéculation s'empare du problème de l'habitat. La recherche d'un plus grand profit a pour conséquence la réduction des espaces, l'utilisation d'emplacements inadéquats, de services communs insuffisants, etc. Pour éviter de coûteuses constructions souterraines peu rentables, les parkings s'étaient confortablement au soleil, au détriment des espaces verts et des terrains de jeux.

Dans ce nouvel environnement, l'individu n'a plus de contact humain. Il ne connaît pas son voisin, bien qu'il ne puisse facilement s'en isoler. L'épicerie du coin est remplacée par le supermarché, le laveur par une machine à laver, l'entraide sociale par des organisations dépersonnalisées. Ennui, troubles nés de la monotonie, isolement et, en même temps, impossibilité de se concentrer dans le calme, fatigue, difficulté d'être, ne sont qu'une partie encore des problèmes dont nous prenons conscience aujourd'hui.

Les responsables

En quoi l'architecte est-il responsable de la ville et des logements actuels ?

La spéculation le contraint à une recherche de rentabilité toujours plus grande. Les règlements de construction se bornent à exiger des minimums de surfaces ou des a priori esthétiques. En fait, le développement des villes a été si rapide que ces règlements, résultats d'aménagements successifs des lois, ne peuvent lui être d'aucun secours.

Loger un nombre sans cesse croissant d'individus est un problème bien

(Suite en page 5)

femmes
suisses
et le Mouvement féministe

paraissant une fois par mois

Organe officiel des informations de
l'Alliance de sociétés féminines
suisses

Equipe de rédaction

Bernadette von der Weid
B.P. 10 - 1253 Vandœuvres
Tél. (022) 50 19 26Simone Chapuis
Martine Chenou
Anne-Françoise Hebeisen
Jacqueline Berenstein-Wavre
Présidente du Comité du
journal

Administration

Rose Donnet
23, route de Préveessin
1217 Meyrin
CCP 12 - 117 91
Tél. (022) 41 22 74

Publicité

Annonces-suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
1205 Genève

Abonnement

1 an : Fr. 20.—
Suisse : Fr. 23.—
Etranger : Fr. 25.—
de soutien : Fr. 25.—

Impression

Ets Ed. Cherix et Filanosa SA
Nyon